

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28191**

Intitulé

Manager des ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut des hautes études économiques commerciales
(INSEEC Bordeaux)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le « Manager des Ressources Humaines » a pour mission de définir la stratégie ressources humaines de l'entreprise puis, après validation par la direction générale, de la piloter et d'en suivre la réalisation au quotidien avec une équipe qu'il manage. Pour cela, il a la responsabilité de l'administration, de la gestion et du développement du personnel de l'entreprise (recrutement, formation, gestion des carrières, politique salariales retraites). Il organise la concertation et le dialogue social avec les membres du personnel ou leurs représentants. Il conçoit et pilote les opérations liées à la gestion des emplois et des compétences. Il contrôle la bonne application des obligations légales et réglementaires, et s'assure de la mise en place régulière des actions appropriées. Enfin, il élabore ou fait évoluer les procédures, les supports de suivi et de gestion du personnel de la structure, aussi bien au niveau national qu'international.

Dans un contexte de nécessaire adaptation de l'entreprise aux risques et aux évolutions du marché, il peut être amené à mettre en place une stratégie de restructuration en limitant les risques judiciaires, en maîtrisant les coûts et en reclassant le maximum de salariés.

Le « Manager des Ressources Humaines » est amené à travailler avec de nombreux prestataires :

- cabinets de conseil,
- cabinets de recrutement,
- cabinets spécialisés dans le conseil en droit social et en relations sociales,
- organismes de formation,
- éditeurs de logiciels et ERP spécialisés,
- entreprises de travail temporaire,
- sociétés d'assurances (contrats collectifs d'assurance de personnes), mutuelles (contrats collectifs de prévoyance, d'épargne et de retraite).

Les activités du Manager des Ressources Humaines sont très variées. Tout dépend de l'organisation (taille, secteur d'activité, structure, etc.) dans laquelle la personne exerce son métier.

Les principales activités que l'on peut retenir sont :

- Définir la stratégie et la politique ressources humaines de l'entreprise en conformité avec les impératifs stratégiques de l'entreprise
- Organiser et piloter l'administration du personnel dans une logique d'optimisation des coûts
- Définir et mettre en œuvre la politique de gestion de l'emploi et des compétences afin d'attirer et fidéliser les compétences et les talents
- Définir et piloter la politique de recrutement afin d'intégrer les ressources humaines, techniques et managériales nécessaires à la croissance de l'entreprise
- Définir la politique de formation entreprise, élaborer et suivre le plan de formation afin de valoriser le capital humain sur le long terme
- Mettre en place une politique de rémunération adaptée et optimiser la gestion de la masse salariale conformément aux objectifs stratégiques et économiques de l'entreprise
- Organiser et piloter le processus de mobilité internationale et gérer les expatriés dans le cadre d'une entreprise d'ampleur internationale
- Manager les équipes et accompagner les projets RH

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de la certification Manager des Ressources Humaines peuvent exercer leur métier aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, quels que soient le statut et la taille de la structure.

Selon la taille de l'entreprise, les titulaires du titre peuvent être Manager des Ressources Humaines au sein :

- de grandes entreprises (groupes français ou internationaux),
- de TPE, PME-PMI
- de cabinets de conseil
- de sociétés de service, d'établissements de recherche, d'organismes culturels,
- de collectivités territoriales, institutions publiques ou associations, etc

L'activité varie selon le secteur, la taille de la structure et du périmètre de la population gérée. Les missions varient aussi selon la présence dans l'entreprise de services dédiés en matière de recrutement, de formation et de rémunération. Dans les entreprises disposant au niveau central d'expertises spécialisées, le Manager des Ressources Humaines joue un rôle de coordination et de support généraliste auprès d'une population de salariés.

Les titulaires du titre peuvent être « Manager des Ressources Humaines » au sein :

- de grandes entreprises (groupes français ou internationaux)
- de PME-PMI françaises et étrangères
- de cabinets de conseil et de recrutement, d'établissements de recherche, d'organismes culturels
- de collectivités territoriales, institutions publiques, ou associations, etc.

Au sein d'une entreprise, les emplois occupés par le titulaire de la certification peuvent être :

- Directeur des Ressources Humaines
- Responsable des Ressources Humaines
- Responsable Administration des Ressources Humaines et de la paie
- Contrôleur de gestion sociale
- Responsable des relations sociales
- Responsable du SIRH
- Responsable Développement RH
- Chargé de projet de mobilité internationale
- Responsable Recrutement
- Responsable de la Gestion des Carrières
- Responsable Mobilité Internationale
- Responsable Formation
- Responsable des Rémunérations et des Avantages Sociaux
- Responsable de la Diversité
- Responsable Mobilité Interne
- Auditeur Social et de RSE

Avec l'externalisation croissante, les prestataires externes proposent également de nombreux postes :

- Consultant RH
- Expert / Responsable Recherche en Recrutement pour un secteur ou un métier particulier
- Consultant Rémunérations

En fonction de l'expérience et de l'ancienneté dans le poste occupé, le Manager des Ressources Humaines peut-être Directeur, Responsable, Consultant Junior, Consultant Senior ou Associé.

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K2101 : Conseil en formation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1. Dans le cadre d'une Formation Initiale, les étudiants doivent justifier d'un BAC + 4 validé dans les domaines du droit, de l'économie, du journalisme, de la linguistique et de la littérature, de la psychologie, pour intégrer le Titre « Manager des Ressources Humaines ». Pour accéder à la certification, les étudiants devront avoir validé l'année de formation du Titre par un système de notation afin d'obtenir une moyenne générale supérieure ou au moins égale à 10/20. (Description : contrôle continu : 33.33%, examens : 33.33%, mémoire : 33.33%).
2. Dans le cadre de la VAE, les compétences peuvent être validées totalement ou partiellement. C'est le nombre de compétences validées qui permet à la personne d'obtenir le Titre de « Manager des Ressources Humaines ». Si la validation des compétences est totale (soit 47 compétences), l'obtention du Titre s'effectue automatiquement. Si la validation des compétences n'est que partielle (soit 33/47 compétences), des travaux complémentaires obligatoires (ex : QCM, mémoire, étude de cas, mise en situation, projet de groupe, ...) ou un suivi du cursus seront demandés afin de prétendre au Titre de Manager des Ressources Humaines de niveau I.

La certification comprend 8 grandes composantes :

1. Définir et piloter la stratégie et politique Ressources Humaines de l'entreprise
2. Organiser et piloter la gestion administrative des Ressources Humaines
3. Mettre en place et piloter la gestion des emplois et des compétences
4. Définir et suivre la politique de recrutement
5. Définir la politique formation, élaborer et suivre le plan de formation
6. Elaborer une politique de rémunération et gérer la masse salariale
7. Organiser et piloter le processus de mobilité internationale et de gestion des expatriés
8. Manager les équipes et accompagner les projets RH

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		50 % de représentants de l'organisme de formation 50 % de professionnels
En contrat d'apprentissage		X	

Après un parcours de formation continue	X	50 % de représentants de l'organisme de formation 50 % de professionnels
En contrat de professionnalisation	X	50 % de représentants de l'organisme de formation 50 % de professionnels
Par candidature individuelle	X	50 % de représentants de l'organisme de formation 50 % de professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	50 % de représentants de l'organisme de formation 50 % de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager des ressources humaines" avec effet au 02 octobre 2011, jusqu'au 21 avril 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

30-40 titulaires par an

<http://www.masters.inseec.com>

Autres sources d'information :

ahumeau@inseec.com

Lieu(x) de certification :

Bordeaux - Hangar 18, quai de Bacalan CS 9104 - 33070 Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Bordeaux, Paris, Lyon, Alpes-Savoie

Historique de la certification :